

Des études complémentaires sur le potentiel cancérigène du glyphosate

© 12/05/2020 | 👤 SG • 📰 Terre-net Média

Face aux controverses sur le classement cancérigène du glyphosate, l'Anses a décidé de lancer un appel d'offres pour la réalisation d'études complémentaires de toxicologie sur le potentiel caractère cancérigène de la substance. Au terme du processus de sélection, l'Agence a annoncé récemment les équipes scientifiques sélectionnées pour réaliser ces études dont les résultats serviront à la réévaluation du glyphosate par l'Union européenne fin 2022.

L'utilisation du **glyphosate** a été réapprouvée pour cinq ans par l'Union européenne en décembre 2017. Suite aux nombreuses controverses concernant le classement cancérigène de cette substance herbicide, l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) avait lancé en août 2019 un appel d'offres pour la réalisation de plusieurs **études complémentaires** afin de « clarifier le **potentiel génotoxique du glyphosate** [...], d'identifier in vitro ses éventuels modes et mécanismes d'action cancérigène, etc », explique l'Anses dans un communiqué.

À lire aussi > [\[Enquête agriculteurs\] Retrait du glyphosate : « une balance bénéfices/risques pas clairement établie »](#)

Après examen des différentes propositions soumises à l'Agence, les équipes sélectionnées sont :

- « le consortium coordonné par l'Institut Pasteur de Lille (Institut Pasteur de Lille, CEA, Université de Lille, Inserm (Institut NuMeCan), Université de Toulouse, Arpa (Agency for prevention, environment and energy, Italie), Laberca), dont le programme couvre l'ensemble du cahier des charges,
- le Centre international de recherche sur le cancer (Circ), qui propose une étude originale visant à explorer d'éventuels effets génotoxiques du glyphosate suite à une exposition de longue durée de cultures cellulaires ».

> En savoir plus sur les [équipes de scientifiques sélectionnées](#)

« Ces équipes de recherche bénéficieront d'un financement global de 1,2 million d'euros dans le cadre du **plan Ecophyto II+**, précise l'Anses. [...] Les résultats des études seront pris en compte dans le cadre de la **prochaine réévaluation du glyphosate** par l'Union européenne. »

Voir également > [Plan Ecophyto : le gouvernement mise sur la transparence et rappelle ses objectifs de réduction](#)